

LOISIR SPORTIF

# Tous fous de foot à la plaine des sports

**Hier, la Ligue Centre-Val de Loire de Football organisait une journée de découverte du foot à la Plaine des sports.**

Soixante-dix adolescents de moins de quinze ans venus de toute la région (Vernouillet, Blois, Romorantin, Vierzon, Saint-Jean-de-la-Ruelle) étaient hier à la Plaine des sports pour découvrir différentes manières de jouer au football : Futsall, BeachSoccer, 3 contre 3, tennis-ballon,...

« C'est le projet Urban Foot, explique Jérôme Monot, conseiller technique régional de la Ligue. Le but est de permettre l'activité foot pour toutes et tous. Il y a une première phase départementale puis une seconde régionale. Dans les départements, la ligue s'appuie sur les maisons de quartier ou les services jeunesse de la ville pour

inciter les jeunes à jouer via la pratique futsal qui offre une autre manière de jouer, moins contraignante et plus ludique. Chacun a la possibilité de marquer vu la taille des terrains. Il n'y a pas de contact non plus. En fait, on retrouve l'esprit du sport scolaire. D'ailleurs le futsal est le premier sport UNSS. »

Au terme des phases départementales, les jeunes sont invités dans le cadre d'une journée régionale. Pour la deuxième année, la Ligue de football a décidé de venir profiter des installations de la Plaine des sports, unique dans la région et qui offre « des conditions idéales », selon le conseiller technique. Aucun jeune de l'Indre n'était en revanche présent, l'Urban Foot est encore en phase de projet dans le département.



Les jeunes footballeurs ont découvert le beach-soccer

● URGENCES

**PHARMACIES DE GARDE DIMANCHE**

- À Châteauroux : appeler le commissariat
- À Châtillon-sur-Indre : Pharmacie Poitevin, 61 rue Grande, téléphone 02 54 38 71 83.
- À Issoudun : Pharmacie Blet, 37-39 place du 10 Juin, téléphone 02 54 21 12 09.
- À Levroux : Pharmacie Levrousaine, 2 bis avenue des Arènes, téléphone : 02 54 35 70 01.
- À La Châtre : Pharmacie Sayah, 6 rue des Metiers, téléphone : 02 54 62 14 10
- Au Blanc : Pharmacie Cartier, 7 rue Saint-Honoré, téléphone 02 54 37 00 48.

**L'ECHO**

Chaque jour retrouvez l'info et votre journal en ligne sur **l-echo.info**



Debout, la présidente Helga Pottier réaffirme la volonté du comité de faire changer la loi.

Jeudi soir, les membres du comité de soutien Mis et Thiennot étaient réunis à Châteauroux pour leur assemblée générale. À l'ordre de jour, il était notamment question de l'amendement sur la torture déposé auprès de la commission des lois.

# Le comité Mis et Thiennot réaffirme sa volonté de changer la loi

**P**rés d'une quarantaine de personnes étaient présentes salle Saint-Christophe rue Grand Maison à Châteauroux jeudi soir pour l'assemblée générale du comité de soutien Mis et Thiennot. L'association qui compte près de 300 adhérents se bat depuis 37 ans pour la révision du procès de Gabriel Thiennot et Raymond Mis, accusés d'avoir assassiné un garde-chasse à Mézières-en-Brenne en 1946.

L'assemblée a débuté par un hommage plein d'émotions, quand la présidente a demandé à respecter une minute de silence pour honorer la mémoire de quatre camarades du comité disparus pendant l'année, dont Rolland Hénault, ami de L'Écho et qui avait écrit le texte *Une chanson pour Raymond et Gabriel* (voir encadré).

La présidente Helga Pottier a repris la parole pour délivrer son rapport moral. Pour elle, le bilan de l'année est « mitigé ». « L'amendement que nous voulions soumettre n'a pas pu être étudié par la commission des lois avant la fin de la session parlementaire. On a perdu du temps à cause d'événements indépendants de notre volonté, comme l'agenda politique très chargé. C'est rageant d'autant qu'en 1988, une démarche similaire qu'avait entreprise le comité pour changer la loi avait

abouti en seulement un an, décret d'application compris ! Cette fois-ci, ce fut trop lent mais on continue la mobilisation même si on a perdu deux ans. Notre objectif reste le changement de la loi pour nous permettre de déposer une septième requête en révision. »

Le comité n'avait pourtant pas ménagé ses efforts. Une première réunion a eu lieu le 13 septembre 2016 à Paris. Ses membres ont ensuite rencontré le ministre Michel Sapin le 1<sup>er</sup> octobre suivant avant que leur avocat, Jean-Pierre Mignard, ne soit auditionné le 13 octobre 2016 par les rapporteurs de la commission des lois au sujet de l'affaire Mis et Thiennot. Une dernière réunion a eu lieu dans le bureau de Michel Sapin le 22 novembre 2016. La proposition du texte de loi n'a finalement été présentée que le 8 décembre 2016, trop tard pour être inscrite à l'ordre du jour des deux dernières commissions avant la fin de la session parlementaire. Pour autant, le comité ne baisse pas les bras.

« On va contacter les élus dès que possible, même si on ne sait pas encore qui seront nos députés, continue la présidente. Dès juillet, après les législatives, on ira les voir, éventuellement aussi ceux d'autres départements comme Nicolas Sansu à Vierzon qui a déjà promis de proposer la dénomina-

tion d'une place Mis et Thiennot lors du prochain conseil municipal. »

Actuellement vingt-deux communes possèdent un lieu public Mis et Thiennot. Néons-sur-Creuse et Luçay-le-Mâle s'ajouteront prochainement mais la vingt-troisième commune est d'ores et déjà connue : le 21 mai, la commune du Tranger inaugurera une place du nom de Mis et Thiennot.

À l'issue de l'assemblée générale, le bureau a été maintenu.

FR

**Pour Raymond et Gabriel**

La chanson de Rolland Hénault a été interprétée le 29 décembre dernier par la chorale du Poinçonnet lors de la commémoration du 70<sup>e</sup> anniversaire de l'affaire Mis et Thiennot.

Premier couplet : « Ça se passe il y a trente ans, c'est une histoire ancienne. Cet homme qu'on avait dans un champs trouvé mort, je voudrais en parler sans colère et sans haine, pourtant quand j'y repense mon poing se serre encore. Il paraît qu'on est tous égaux sous le soleil. J'vois bien qu'il brille pas pour tout le monde pareil, ça dépend qui l'on est, comment on s'appelle, allez le demander à Raymond et Gabriel. »

● À NOTER

**SUR BIP TV**

- Samedi**
- 8 h 15 et 9 h 05 : Jeunesse.
- 12 h et 18 h 30 : Bip hebdo.
- 21 h : Concert Kasabian.

**Dimanche**

- 8 h 35 et 9 h 30 : Jeunesse.
- 11 h 30 : 1, 2, 3 Musette
- 12 h et 18 h 30 : Bip Hebdo
- 20 h 50 : Ciné-club The Hideous sun demon